

CHAMPIONNAT INTERDEPARTEMENTAL NORD AQUITAINE 2017 U12 - BENJAMINS

DEPARTEMENTS DE DORDOGNE, GIRONDE ET LOT-ET-GARONNE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Edition du 31 mars

Ce règlement particulier complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

<u>Dimanche 9 avril 2017</u>	<u>Dimanche 23 avril 2017</u>
GOLF DE BORDEAUX-LAC Avenue de Pernon 33300 BORDEAUX Tél. 05 56 50 92 72 bordeaux.lac@bluegreen.com www.bluegreen.com	GOLF DE PERIGUEUX Domaine de Saltgourde 24430 - Marsac sur l'Isle Tél. : 05 53 53 02 35 golfpgx@wanadoo.fr www.golfdeperigueux.com

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1) Les joueurs (garçons et filles) doivent :

- être licenciés de l'année en cours dans un club du département de Gironde (33) ou de Dordogne (24) ou du Lot & Garonne (47).
- avoir envoyé à la FFGolf ou à leurs clubs de licence, avant la date limite d'inscription du 1^{er} tour, un **certificat médical** de non contre indication à la pratique du golf.
- respecter les prescriptions du Vade-Mecum 2017 de la FFG.
- **l'inscription des plus jeunes doit être basée sur l'appréciation de leur professeur quant à leur aptitude à jouer de façon autonome sur 18 trous, respecter les règles de golf et de l'étiquette et savoir compter et remplir une carte de score.**

1-2) Quotas et Catégories :

Le champ des joueurs respectera, pour chaque catégorie d'âge et de sexe, les quotas établis ci-dessous :

CATÉGORIE	Années de naissance	Garçons		Filles		Nbre Total
		Nbre	Idx*	Nbre	Idx*	
BENJAMINS	2003-2004	30	26,0	15	36,0	45
U12	2005 et après	36	38,0	15	48,0	51
Nombre total :		66		30		96

* Idx = index arrondi maximum prévisible pour entrer dans les quotas.

NOTA 1 : Dans chaque catégorie, les joueurs seront retenus dans l'ordre des critères suivants à la date limite d'inscription :

- classement à l'ordre du Mérite National Jeunes
- joueurs ayant participé à 3 épreuves en stroke play dans les 12 derniers mois selon la dernière parution du fichier national
- ordre des index.

Le déficit d'inscrits dans l'une des catégories pourra être reporté sur une autre.

NOTA 2 : Les Comités de chaque département pourront proposer au Comité de l'Épreuve quelques joueurs aux limites des index ci-dessus (wild-cards) dans la mesure des places disponibles.

II - ENGAGEMENTS

2-1) Inscriptions :

Les inscriptions sont **gratuites** :

- Elles se font par l'intermédiaire des clubs qui doivent les faire parvenir au Comité de Gironde **par courriel (cdgolf33@wanadoo.fr) avant le jeudi 30 mars 2017 à minuit** avec les **noms, prénoms, catégories et index** des joueurs (l'index retenu sera celui à la date limite d'inscription).

- **Attention** : même s'ils ne participent pas au 1^{er} tour, **tous les joueurs doivent être inscrits avant cette date** car ils ne pourront plus s'inscrire après pour jouer les autres tours. La liste des joueurs retenus est valable pour l'ensemble des épreuves de la catégorie : les éventuels forfaits doivent être signalés pour chaque épreuve (cf. §2.2).

2-2) Forfaits :

Les **clubs doivent notifier** au Comité de Gironde **la liste des forfaits** par courriel au moins 48h avant l'épreuve (le jeudi pour le dimanche, le samedi pour le mardi, le lundi pour le jeudi).

Tout forfait non notifié, sauf cas de force majeure, et tout abandon non justifié entraînent l'exclusion du joueur pour les épreuves suivantes. Le joueur ne pourra plus être qualifié pour le Championnat Régional.

III – FORME DE JEU

3-1) Distances de jeu préconisées en mètres :

Voir les recommandations du Vade-mecum Sportif pour les compétitions de jeunes § 5.3-6-4.».

3-2) Forme de jeu :

Strokeplay / 36 trous / 18 trous par épreuve.

Classement par points en brut par sexes et catégories d'âge séparées.

3-3) Attribution de points

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve selon la table ci-dessous.

Si des joueurs sont ex æquo, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{eme}	80	80
3 ^{eme}	60	60
4 ^{eme}	50	50
5 ^{eme}	40	40
6 ^{eme}	30	30
7 ^{eme}	20	20
8-10 ^{eme}	20	10
11-15 ^{eme}	10	0

3-4) Classement du Championnat Inter Départemental

Le classement final prendra en compte les **2 résultats** des 2 épreuves organisées.

Seuls les joueurs et joueuses ayant marqué des points seront automatiquement qualifiés pour le Championnat Régional, dans la limite des quotas du §4.

3-5) - Départage

Les joueurs ou joueuses ex æquo pour la dernière place qualificative seront tous qualifiés pour le Championnat Régional.

En cas d'égalité en points pour la 1^{ère} place finale, on prendra le score brut du 3^{ème} tour en comparant les 18, 9, 6, etc... derniers trous. Un joueur absent à ce 3^{ème} tour sera censé avoir fait le plus mauvais résultat.

3-6) - Intempéries

Si une épreuve est annulée pour cause d'intempéries, le classement prendra en compte les points obtenus lors des épreuves ayant eu lieu.

IV - QUOTAS POUR LE CHAMPIONNAT REGIONAL

Le résultat final du CID permet de déterminer les joueurs et les joueuses qualifiés pour le **Championnat Régional**. Leur nombre est indiqué dans le tableau suivant par catégorie et sexe :

	Benjamins	U12	Total
Filles Nord	6	5	11
Garçons Nord	16	12	28
S/T Nord :	22	17	39
Filles Sud	10	7	17
Garçons Sud	21	13	34
S/T Sud :	31	20	51
Total Aquitaine :	53	37	90

La **Commission Sportive de la Ligue** pourra attribuer, avec l'accord des Comités Départementaux, d'exceptionnelles wild cards pour des raisons dûment justifiées.

L'inscription des qualifiés pour le Championnat Régional sera faite directement par la Ligue, sans qu'il soit besoin d'une confirmation de leur participation. **Par contre les scratches doivent être signalés immédiatement** et c'est le suivant dans le classement qui sera qualifié.

V – RAPPEL DU REGLEMENT GENERAL ET COMPORTEMENT

5-1) Comportement des joueurs:

Les règlements généraux des épreuves de jeunes s'appliquent, à savoir :

- Épreuves « non fumeur ».
- Les joueurs devront avoir une tenue correcte (pas de blue-jean) et un comportement exemplaire (cf. Règlement Général sur le Vade-mecum).
- Les cadets ne sont pas autorisés même pour les joueurs entre eux.
- L'utilisation des chariots électriques n'est pas autorisée.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Si au cours d'une des épreuves, un joueur est en infraction vis à vis des règles de golf (tricherie avérée, manquement grave à l'étiquette), **le comité de l'épreuve pourra disqualifier le joueur pour l'ensemble de la compétition.**

5-2) Gestion des épreuves

Elle est assurée par le Comité d'organisation, au travers du Comité de Gironde (cf. § 2).

Les résultats sont publiés sur le site de la Ligue (www.ffg-aquitaine.org).

5-3) Départs :

Les départs se font par catégories d'âges décroissantes (les moins de 13 ans en dernier) et dans chaque catégorie par ordre croissant d'index (1^{ère} épreuve) ou dans l'ordre inverse du classement provisoire du mérite (épreuves suivantes).

5-4) Contrôle antidopage :

Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf (lire § 4.1 du Vade-mecum).

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux.

L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de

contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

Voir sur le site Internet de la Ligue pour un modèle d'autorisation en allant à : « <http://www.ligolfaquitaine.org/fichierslig/Jeunes/ControleAntiDopage13.pdf> »

VI - REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu immédiatement après le dernier tour, sur le golf recevant. Un souvenir sera offert **aux premiers de chaque catégorie (fille et garçon).**

VII - COMITÉ D'ORGANISATION - COMITÉ D'ÉPREUVE

Le Comité d'Organisation comprend :

- un représentant du Comité de Dordogne,
- un représentant du Comité de Gironde,
- un représentant du Comité du Lot-et-Garonne

Le Comité de l'Épreuve pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et / ou des conditions climatiques, il comportera :

- un représentant du Comité de Dordogne
- un représentant du Comité de Gironde,
- un représentant du Comité de Lot-et-Garonne,
- le ou les arbitre(s) désigné(s) pour l'épreuve,
- un représentant de l'A.S. du golf recevant.